



# Les faits Papillon

Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux n°2



à la une

## Nous voulons 2 trains/heure sur la ligne Grasse-Cannes-Nice !

Les travaux de la ligne ferroviaire Grasse-Cannes-Nice qui avaient été entamés au mois d'octobre ont été brutalement interrompus par Réseau Ferré de France un mois plus tard.

RFF justifie cette situation par le manque de personnel spécialisé qui doit veiller à la sécurisation du réseau ferré après les 2 accidents de Brétigny-sur-Orge en 2013 et Denguin en 2014.

Les élus, maires, parlementaires, conseillers généraux se mobilisent et demandent la reprise des travaux dans les meilleurs délais.

Ces travaux sont indispensables afin de permettre la circulation de deux trains/heure de Grasse à

Cannes pour rejoindre Nice et Vintimille, indispensables aussi afin d'augmenter la fréquence à un train tous les quarts d'heure entre Cannes et Nice.

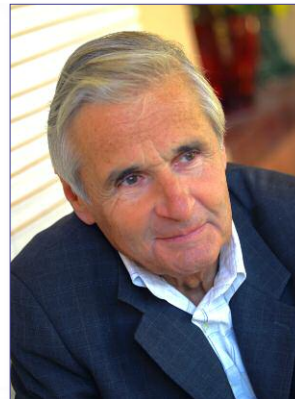
L'augmentation de capacité de la ligne est devenue vitale pour notre département qui connaît des routes saturées et des embouteillages permanents.

RFF a annoncé un report à 2017 de la reprise des travaux. Cela n'est pas acceptable et cela coûte cher : 5 millions d'euros de surcoût lié à l'arrêt des travaux. Nous exigeons la reprise du chantier dès 2015. Sollicité par nos soins, le ministre des transports doit prendre une décision.



l'édito du maire

*« Ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare »*



Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,

miques. Les différences doivent nous permettre de construire pas à pas un village pour vivre ensemble. Chaque jour nous parlons ensemble des questions concrètes, nous apportons des solutions pratiques pour l'éducation, pour l'alimentation de nos enfants, pour la culture, pour nos sportifs, pour nos anciens, pour favoriser le travail, pour loger ceux qui en ont besoin, pour répondre aux attentes des plus fragiles.

Présenter ses vœux est une belle tradition.

C'est le moment de souhaiter la santé, le bonheur, la réussite, la sagesse, la fraternité, l'amour.

Toutes ces choses qui trouvent si peu de place dans les pages des journaux et à la télévision.

Tous ces sentiments et cette manière de vivre que nous essayons de construire ensemble à Mouans-Sartoux.

Comme les Français, les Mouansois sont parfois inquiets, incertains de leur avenir.

Beaucoup s'interrogent sur ce qui fait la cohésion de notre société.

Ici, à Mouans-Sartoux, nous montrons année après année que ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare.

Enfants d'Italiens, enfants de harkis, nouveaux arrivants, notre diversité est le ciment de notre unité.

Elle est un facteur de chance et de richesse. Notre diversité nous rend plus inventifs, plus dyna-

Vivre ensemble, c'est la recette de l'unité de notre commune, de la communauté des Mouansois. Avec nos désaccords parfois, avec nos oppositions, cela arrive aussi, avec les diversités de croyances, d'éducation, de goût, nos disparités d'âge, de santé, de revenus...

Nous avons montré que nous savons trouver l'équilibre sans sacrifier l'unité à la diversité ni la diversité à l'unité.

Nous avons d'abord et avant tout porté nos efforts sur l'éducation et la transmission des valeurs par l'école.

C'est toute notre richesse et l'espoir que nous plaçons dans l'avenir.

C'est tout cela Mouans-Sartoux.

Bonne année à toutes et à tous.

*Bien fidèlement*

Notre maire  
André ASCHIERI  
Conseiller Régional  
Officier de la Légion d'Honneur



# La saga des déchets !

Nos poubelles débordent trop souvent de divers objets et denrées, cartons, emballages plastiques, vieux jouets, restes d'aliments plus au moins faciles à trier pour être éliminés. Mais comment nos déchets sont-ils pris en charge? Que deviennent-ils ?

La Commission municipale « Environnement » qui traite de la gestion des déchets est composée d'élus et de techniciens. Elle est coordonnée par Roland Raibaudi.

Ce 1<sup>er</sup> article présente les aspects réglementaires et une photographie du traitement actuel de nos différentes poubelles (schéma ci-dessous). Sont abordés exclusivement dans cet article, les déchets des foyers ménagers ou assimilés.

Depuis 2010, le code de l'environnement impose d'une part pour les industriels une réduction à la source des déchets afin de diminuer leur volume, d'autre part aux centres de gestion de déchets, une hiérarchie de leurs modes de traitement consistant à privilégier, dans l'ordre :

1. la préparation pour une réutilisation notamment pour

l'électroménager

2. le recyclage comme pour le verre ou le papier

3. la valorisation matière, qu'elle soit organique et énergétique

4. l'élimination par enfouissement en dernier recours.

## Des coûts de traitement moins onéreux à Mouans-Sartoux

Pour notre commune, depuis 2003, la collecte et le traitement des déchets ont été transférés progressivement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) comme pour les 22 autres communes qui constituent le territoire de la CAPG. La CAPG facture en fonction notamment des volumes éliminés. Pour vous, ce coût est répercuté par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) incluse dans la taxe foncière.

Mouans-Sartoux a pu garder sa filière traditionnelle de traitement de ses déchets ménagers par UNIVALOM (Unité de Valorisation des Ordures Ménagères). Partenaire historique d'UNIVALOM, Mouans-Sartoux bénéficie de coûts de traitement bien moins onéreux que

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, le Syndicat Mixte "UNIVALOM" gère la déchèterie de Mouans-Sartoux. Les horaires restent inchangés :

**du lundi au samedi**

**de 8 h 00 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 16 h 45.**

De nouveaux badges au nom d'UNIVALOM sont à la disposition des administrés à l'accueil de la déchèterie. Pour leur remplacement, sur présentation d'une carte d'identité du détenteur de l'ancien badge.

Pour leur création, munissez vous en plus d'un justificatif de domicile sur la commune.

Renseignement - Déchèterie- UNIVALOM

Route de Pégomas

tél : 04 92 28 55 80

[decheterie.univalom@univalom.fr](mailto:decheterie.univalom@univalom.fr)

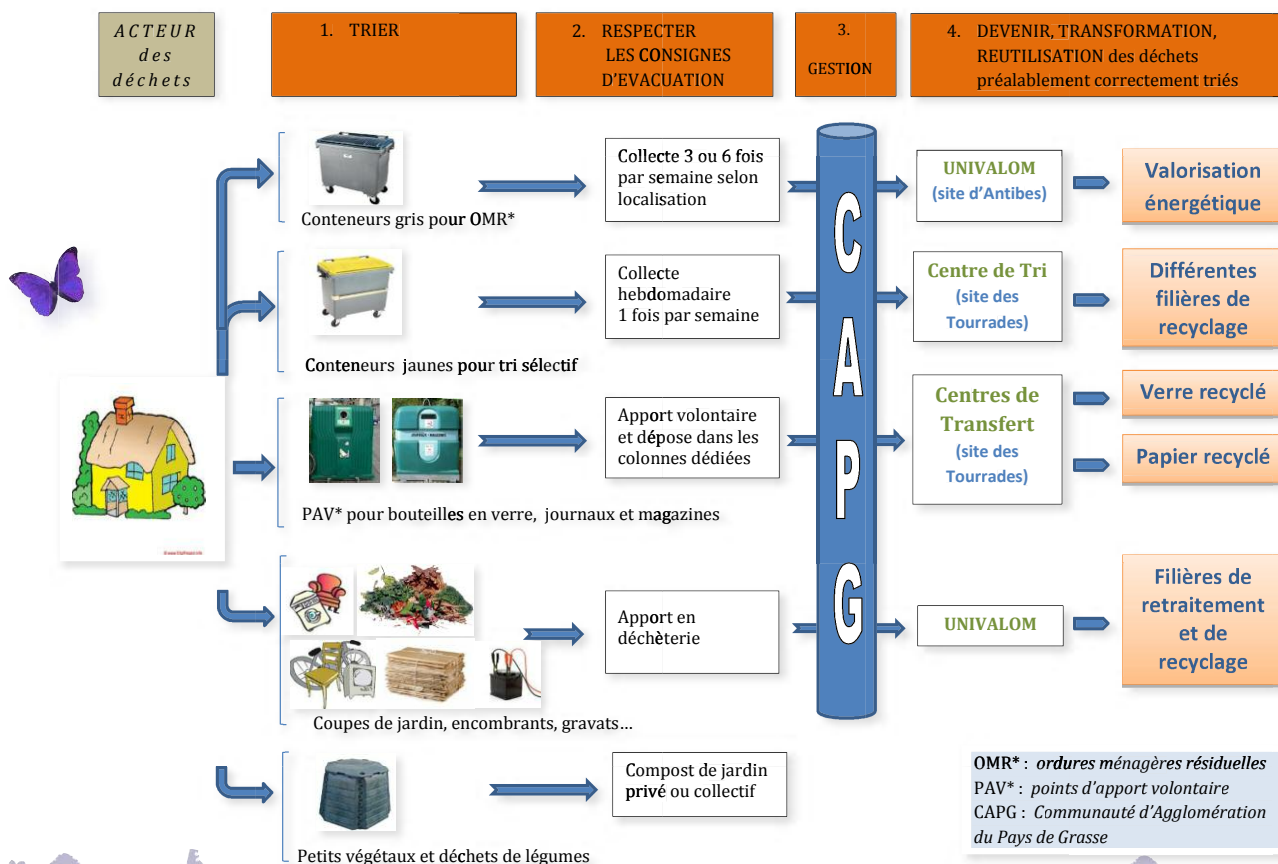
les autres communes de la CAPG.

Contrairement aux idées reçues telles que « pas besoin de trier, tout va au même endroit de toutes les façons », le schéma ci-dessous montre bien que nos déchets déposés dans les poubelles grises sont valorisés de manière distincte de ceux laissés dans les poubelles jaunes. Ce qui induit une conséquence directe sur le coût de traitement.

Il est donc nécessaire de poursuivre nos efforts et ainsi réduire le coût environnemental et financier des déchets.

Dans les prochains numéros, nous développeront le volet financier du traitement des déchets ainsi que sur les filières spécifiques de revalorisation des déchets comme le verre et le contenu des poubelles jaunes.

Pour toute information sur le service collecte n° Vert 0800 506 586





# En bref

## 22 et 29 mars 2015 Elections départementales

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars. Le mode d'élection et les cantons ont été modifiés. Pour assurer la parité au sein de l'assemblée du Département, nous élirons, dans chaque canton, une femme et un homme qui se présenteront ensemble devant les électeurs. Le nouveau « Canton Grasse 2 » qui réunit Mouans-Sartoux avec les quartiers et les hameaux de Grasse sud : Le Plan, Plascasier, Saint-Mathieu, Saint-Claude, La gare, Les Aspres, Saint-Antoine, Saint-Jacques et la partie sud du centre-ville de Grasse.

## Recensement

L'enquête de recensement 2015 de la population se déroulera jusqu'au 21 février. A Mouans-Sartoux, 8 % des logements seront recensés. Si votre foyer est concerné, vous serez contacté par l'une des deux agents de recensement habilitées : Sylvie HONORE et Dominique GINOUX, qui sont munies d'une carte officielle tricolore, signée par le Maire, avec photo d'identité. Elles sont tenues au secret professionnel. Elles vous remettront les documents qui vous permettront de vous recenser. Soit par Internet, soit par le questionnaire papier classique que vous aura remis l'agent. Infos en mairie au 04 92 92 47 00.

## Consultation jeunesse

Afin de développer des actions qui correspondent aux besoins des Mouansois âgés de 12 à 25 ans, nous souhaitons recueillir les avis des jeunes eux-mêmes et de leurs parents. Quelles sont vos propositions dans les domaines des loisirs, de la culture, du sport, des déplacements, de l'environnement, de la solidarité, de l'éducation et de la formation, de la santé, autres ?

N'hésitez pas à nous écrire sur papier libre ou par mail :

[jeunesse12-25@mouans-sartoux.net](mailto:jeunesse12-25@mouans-sartoux.net)

**Enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du PLU.**  
**Cette enquête aura une durée de 35 jours et se déroulera du lundi 16 février 2015 au vendredi 20 mars 2015 inclus.**  
**Infos sur [www.mouans-sartoux.net/urbanisme](http://www.mouans-sartoux.net/urbanisme)**

# Santé

## FORMATIONS GESTES DE 1<sup>er</sup> SECOURS ET DEFIBRILLATEUR

A ce jour, sept bâtiments publics disposent de défibrillateurs : les deux gymnases, le stade de football, le tennis municipal,

l'accueil de la mairie, le véhicule et le poste de la police municipale.

L'utilisation du défibrillateur est autorisée à toute personne même non médecin depuis le décret n° 2007-705.

Mais cet usage n'est qu'un élément d'une chaîne de survie. A ce titre, des soirées d'initiation ont été organisées à destination d'une vingtaine de dirigeants associatifs qui ont ainsi appris à réagir au plus vite en cas d'arrêt cardiaque. A savoir :

- Acquérir les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque

- Alerter en composant le 112 ou le 15

- Masser

- Défibriller

Tous sont repartis satisfaits de leurs acquis et ont manifesté leur volonté de réitérer la formation chaque année.

Cette action va être élargie vers d'autres publics, enfants et jeunes. Pour tous renseignements s'adresser au service des sports et vie associative au 04 92 92 47 21



## Permanence d'écrivain public en mairie de Mouans-Sartoux

Pour vous aider à rédiger vos courriers administratifs, à comprendre toute correspondance administrative ou privée, pour remplir vos documents.

Les rendez-vous sont pris à l'accueil de l'hôtel de ville (tél. : 04 92 92 47 00)

ou directement auprès de l'écrivain public (Brigitte Häberlein au 04 93 75 25 73).

Les entretiens garantissent la confidentialité.

- Sur rendez-vous, de 14 à 16 h, au r-d-c de la mairie (bureau confidentiel).

Permanences les mardi 17 février, mardi 3 mars et mardi 17 mars. Service public gratuit.

# La parole aux élus

## Liste d'Union pour la gestion municipale avec André ASCHIERI

Notre pays a été confronté à un drame effroyable. Il y a répondu d'un mouvement de citoyenneté magnifique, affirmant l'unité nationale autour des valeurs de la République. Les Mouansois en nombre se sont rassemblés dès le 8 janvier devant la mairie. Se souvenir des 17 victimes est un devoir : Frédéric BOISSEAU, agent de maintenance; Franck BRINSOLARO, policier; Cabu, dessinateur

; Elsa CAYAT, journaliste; Charb, dessinateur; Honoré, dessinateur; Bernard MARIS, journaliste; Ahmed MERABET, policier; Mustapha OURRAD, correcteur de presse; Michel RENAUD, ancien journaliste; Tignous, dessinateur; Georges Wolinski, dessinateur; Clarisse JEAN-PHILIPPE, policière municipale; Philippe BRAHAN, cadre commercial; Yohan COHEN, employé de supermarché; Yoav HATTAB, étudiant; François-Michel SAADA, retraité.

André ASCHIERI

## Liste Une équipe nouvelle pour une ville en marche (opposition)

Fin 2014, l'endettement de Mouans-Sartoux s'est établi à près de 17 millions d'euros. 1589€/habitant. 57% d'augmentation depuis les années 2000 malgré l'accroissement significatif de la population. 106 % des recettes qu'enregistre la commune en un an. Des chiffres vertigineux... Cette dette est financée par le biais de 17 emprunts. Deux-tiers sont soumis à des taux d'intérêts variables voire "structurés"

pour 3 d'entre eux et 7,3 millions d'euros. Une épée de Damoclès aux conséquences ruineuses. L'actualité en témoigne. Alors que l'État se désengage financièrement des collectivités territoriales par la baisse drastique de ses dotations, l'heure est au courage politique pour les acteurs locaux, celui du désendettement et de la réduction des dépenses publiques. Avec interdiction de se dérober !

Christophe CHALIER

# Ça s'est passé à Mouans-Sartoux !

## L'hommage des Mouansois(es) après les attentats contre *Charlie Hebdo* et les forces de l'ordre



Jeudi 8 janvier, à 12 heures, sur la place de l'hôtel de ville, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant l'hôtel de ville de Mouans-Sartoux pour rendre un vibrant hommage aux victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Un rassemblement citoyen pour la liberté d'expression, pour l'humanisme, contre l'extrémisme et l'obscurantisme.

Avec pour message unanime : « *Nous sommes Charlie* ». Le drapeau tricolore de l'hôtel de ville a été mis en berne, trois jours durant.

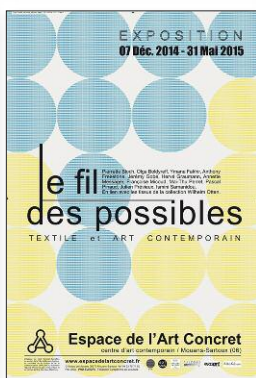


## L'inauguration du rond-point Sébih Salah

Le rond-point situé face à la Donation Albers Honegger, à l'entrée nord de Mouans-Sartoux, porte désormais le nom de « Rond-point Sébih Salah ». Combattant pour la France, décoré de la médaille de la Croix de la valeur militaire, de la Croix du combattant et de la Légion d'honneur, devenu employé municipal à Mouans-Sartoux, Sébih Salah avait été rapatrié d'Algérie en 1962 après avoir défendu le drapeau français durant la guerre d'Algérie. C'est en 1964 qu'il s'installa définitivement sur la commune. Lors de l'inauguration, le 12 décembre dernier, Ali Amrane, président du collectif des associations harkis des Alpes-Maritimes, a redit que « ce rond-point représente la mémoire, la fierté et l'honneur des harkis. »



## Sur votre agenda



Dimanche 8 février, à partir de 15 h, depuis le parking de la gare, se tiendra le **carnaval de Mouans-Sartoux**, organisé par le comité des fêtes.

Le thème de cette édition 2015 : contes et légendes.

A voir et à revoir, les deux expositions qui se tiennent au château, à l'Espace de l'Art Concret.

Infos à l'office de tourisme de Mouans-Sartoux au 04 93 75 75 16. et sur le site :

[www.mouans-sartoux.com](http://www.mouans-sartoux.com)



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : André ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

